



PROCURATION POUR UNE DEMANDE D'ACCÈS À UN DOCUMENT

Si votre demande d'accès à un document est demandée par une tierce personne, en votre nom, par une personne de votre choix, vous devrez fournir une procuration. Pour ce faire, vous pouvez utiliser le formulaire de procuration disponible.

Endroit : _____ Date : _____

Madame Chanta Morency, directrice générale et greffière-trésorière
Responsable de l'accès à l'information
Municipalité de Honfleur
320 rue St-Jean
Honfleur (Québec) G0R 1N0

Objet : Procuration pour une demande d'accès à un document

Je, soussigné(e), _____ domicilié(e) _____, autorise,
par la présente, _____, de la société _____ (s'il y a lieu), à
demander, en mon nom, une copie du (des) document(s) suivant(s) :

- _____
- _____
- _____

Ces documents concernent mon immeuble situé au _____

Signé à _____ en date du _____ pour servir et valoir ce que de droit.

Signature du demandeur

Veillez prendre note que lorsque le propriétaire est une personne morale (compagnie) ou s'il s'agit d'un immeuble en copropriété, une résolution du conseil d'administration désignant une personne doit être adoptée à cet effet et remise avec la demande d'accès à l'information.